

Département de la Drôme Arrondissement de Valence Canton de Saint Vallier Commune de Laveyron	Arrêté du maire
Arrêté n° T – 2022 – 24	Arrêté portant fermeture provisoire de l'aire de jeux du parc de la Ronceraie Vendredi 29 juillet 2022

Le Maire de la commune de LAVEYRON,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-1 et L 2213-5

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu le décret n°96-1136 en date du 18 décembre 1996 fixant les prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux ;

Vu l'organisation par la Compagnie Péricard du spectacle « Johnny Halliday à Laveyron » dans le parc de la Ronceraie le vendredi 29 juillet 2022

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité des usagers de l'aire de jeux

Vu l'intérêt général,

ARRETE

Article 1^{er} :

L'aire de jeux du parc de la Ronceraie et son cheminement sont fermés et son accès est interdit du 29/07/2022 de 08h au 30/07/2022 à 12h.

Article 2 :

Afin de sécuriser et d'interdire l'accès à ce site, des barrières et une signalétique seront mises en place par les services techniques de la commune.

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de LAVEYRON.

Article 4 :

Madame le Maire et Mme la Commandante de la communauté de Brigades de Saint Vallier sont chargées, en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 :

Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :
La Gendarmerie de St VALLIER,
Les Services techniques communaux,
Compagnie Péricard

Laveyron, le 22 juillet 2022

Le Maire,

PEROT Sylvie

